

ARTECISSE Junior

RÈGLEMENT DU CONCOURS 2019

Ce concours de poésie et d'arts plastiques se déroulera dans le cadre de la 4^e édition du Festival H₂O. L'association Artecisse, organisatrice du festival, s'associe avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (SMB Cisse) pour créer des passerelles entre la culture, l'environnement et le jeune public dans le cadre d'Artecisse Junior.

Artecisse Junior propose aux jeunes générations des écoles et des centres aérés du bassin de la Cisse (59 communes) d'exprimer leur talent artistique tout en réfléchissant aux enjeux liés à nos rivières et à nos ressources en eau.

I – THÈME 2019

RE-NAÎTRE.

Et si la Renaissance, c'était aujourd'hui !

Re-Garder pour voir Re-Naître

Re-Naître pour mieux Re-Garder

l'autre, l'eau, la nature, la biodiversité, notre environnement...

1

Portée pédagogique :

- Apprendre à regarder (fermer les yeux, les rouvrir... pour découvrir qu'à chaque regard, l'eau, la nature ou l'autre est différent : attitude/mouvement/vent...)
- Développer le sens de l'observation et le rapport à l'autre, à l'environnement.
- Découvrir la biodiversité et son processus de vie : le rapport eau/terre/pousse.
- Apprendre à recycler pour faire revivre... Ex : faire du papier recyclé avec les enfants pour s'en servir comme support de peinture, dessin ou écriture...

II – DATES DU CONCOURS

La réception des œuvres est ouverte jusqu'au jeudi 7 mai 2019 à 17h00.



III – DISCIPLINES CONCERNÉES

A - Poésie & Arts littéraires

- Les œuvres poétiques & littéraires peuvent se décliner en autant de styles que possible (poésie, fable, compte, haïku, slam,
- Format : Œuvre collective (1 par classe ou niveau) – **2 pages max.** manuscrit ou en format Word ou PDF (police arial ou calibri 12).

B - Dessins & Arts plastiques

- **Style** : graphiques & plastiques, soit dessins graphiques noir/blanc ou couleur, aquarelles, peintures, œuvres avec éléments naturels [ou non], collages, découpages, fresque...).
- **Format : A1 minimum** (59,4cm x 84,1cm)
- **Œuvre collective** : 1 par classe, groupe ou niveau.
- **Sont exclues** : les œuvres manuelles modelées, sculptées ou toute autre forme en 3 dimensions.

IV – CANDIDATURES ET NIVEAUX DE CONCOURS

Le concours est ouvert aux élèves des :

- Écoles maternelles,
- Écoles primaires.
- Centres de loisirs des communes du Bassin de la Cisse (Voir liste des communes éligibles en annexe 1).

3 niveaux de concours seront utilisés par le Jury pour déterminer les lauréats :

- Cycle 1 : Petite, moyenne et grande section de maternelle
- Cycle 2 : CP, CE1 et CE2
- Cycle 3 : CM1 et CM2

Chaque école ou centre aéré candidat ne pourra candidater que pour une seule œuvre par niveau de concours et par discipline.

V - DÉPÔT DES ŒUVRES

A – Renseignements obligatoires :

Pour chaque œuvre :

- Nom & adresse postale de l'école ou du centre aéré.
- Noms, prénoms & âges des élèves ayant participé à l'œuvre.
- Contact téléphonique ou courriel de la personne référente au sein de l'école.



ARTECISSE Junior

B – Dépôt :

- Par courrier postal : SMBCisse 4, rue du Bailli 41190 Herbault.
- En mains propres : à la même adresse.
- Contact : 02 54 46 25 78 – Courriel : smbcisse@orange.fr

VI - JURY ET DELIBERATION

Un jury composé de personnalités de l'association Artecisse, de membres du Syndicats de la Cisse, d'élus des collectivités partenaires et de représentants de l'Académie d'Orléans-Tours départageront les œuvres présentées selon les critères suivants :

- Respect du thème « Re-Naissance ».
- Qualités artistiques de l'œuvre.
- Originalité.

Le jury délibérera pendant le festival H₂O et la remise des Trophées se fera lors de la Semaine des Rivières.

VII - EXPOSITION DES OEUVRES

Toutes les œuvres candidates seront présentées lors du festival H₂O, organisé par l'association Artecisse. Le lieu de l'exposition vous sera communiqué en avril 2019.

3

VIII - DOTATION

Chaque classe ou centre de loisirs désigné lauréat par le Jury se verra attribué le trophée Artecisse 2019 ainsi qu'une entrée par enfant participant à l'aquarium de Touraine.

Plus d'information sur

www.syndicat-cisse.fr

www.artecisse.xyz



Annexe : Liste des communes du Bassin de la Cisse.

Communes	Code Postal	Code Insee
AUTRECHE	37110	37009
AVERDON	41330	41009
BAIGNEAUX	41011	41290
BOISSEAU	41290	41019
BRIOU	41370	41027
CANGÉY	37530	37043
CHAMBON-SUR-CISSE	41190	41033
CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	41330	41035
CHOUZY-SUR-CISSE	41150	41055
CONAN	41290	41057
COULANGES	41150	41064
DAME-MARIE-LES-BOIS	37095	37110
FOSSE	41330	41091
FRANCAY	41190	41093
GOMBERGEAN	41098	41310
HERBAULT	41190	41101
LA-CHAPELLE-SAINT-MARTIN-EN-PLAINE	41039	41500
LA-CHAPELLE-VENDOMOISE	41330	41040
LA MADELEINE VILLEFROUIN	41370	41121
LANCOME	41190	41108
LANDES-LE-GAULOIS	41190	41109
LE-PLESSIS-L'ECHELLE	41370	41178
LIMERAY	37530	37131
LORGES	41370	41119
MARCHENOIR	41370	41123
MAROLLES	41330	41128
MAVES	41500	41130
MESLAND	41150	41137
MOLINEUF	41190	41142

ARTECISSE Junior

MONTEAUX	41150	41144
MONTREUIL-EN-TOURAIN	37530	37158
MORAND	37160	37110
MULSAN	41156	41500
NAZELLES-NEGRON	37530	37163
NOIZAY	37210	37171
ONZAIN	41150	41167
ORCHAISE	41190	41169
OUCQUES	41290	41171
POCE-SUR-CISSE	37530	37185
RHODON	41290	41188
ROCHES	41370	41191
SAINT-BOHAIRE	41330	41203
SAINT-ETIENNE-DES-GUERETS	41208	41190
SAINT-LEONARD-EN-BEAUCE	41370	41221
SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS	41190	41223
SAINT-OUEN-LES-VIGNES	37530	37230
SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY	41000	41230
SANTENAY	41190	41234
SEILLAC	41150	41240
TALCY	41370	41253
TOURAILLES	41261	41190
VERNOU-SUR-BRENNE	37210	37270
VEUVES	41150	41272
VILLEBAROU	41276	41000
VILLEFRANCOEUR	41330	41281
VILLENEUVE-FROUVILLE	41290	41284
VOUVRAY	37210	37281

